

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

<u>Présents</u>: M. Didier REY, M. Gervais CILLAIRE, Mme Nathalie CUYEU, Mme Aimeline REY BETHBEDER, Mme Liliane MOYEN, Mme Hélène LAVEDRINE, M. LABESCAT, M. Robert GIMENEZ,

Pouvoirs: M. David VIRENQUE à Mme Hélène LAVEDRINE, M. Alexandre ALVES à Mme Nathalie CUYEU, Mme Martine CAVAILLOLE à M. Robert GIMENEZ (pour partie de séance arrivée à 19h30), M. Sylvain CAZENAVE à Mme Aimeline REY BETHBEDER, M. Thibaud LABORDE-GANNE à M. Gervais CILLAIRE, Mme Aurélie MAROUE-ROUSSEAU à Mme Liliane MOYEN

Secrétaire de séance : Mme Nathalie CUYEU

1) VOTE DU PV DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2023

En l'absence d'observation, il est réputé approuvé.

2) ELECTION DES DELEGUES AUX ELECTIONS SENATORIALES

Les élections sénatoriales se dérouleront le 24 septembre prochain. Le conseil municipal doit procéder à l'élection de 3 délégués titulaires de 3 délégués suppléants qui seront les délégués du conseil municipal et leurs suppléants pour l'élection des sénateurs.

Un bureau composé de M. le Maire, d'Alain Labescat, de Gervais Cillaire, d'Hélène Lavedrine et d'Aimeline Rey Bethbeder est composé. Un appel à candidature est lancé. Suite à élections :

- M. Didier REY, M. Gervais CILLAIRE, Mme Nathalie CUYEU sont désignés délégués titulaires,
- M. Alain LABESCAT, Mme Liliane MOYEN et Mme Aimeline REY BETHBEDER sont désignés délégués suppléants.

3) AFFAIRES SCOLAIRES

a) Prévisions d'effectifs à la rentrée 2023-2024

Les 4 classes seront maintenues à la prochaine rentrée scolaire. La répartition des effectifs sera la suivante :

- TPS-PS-MS-partie des GS,
- GS-CP-CE1
- CE2-CM1
- CM2

Les dossiers d'inscriptions doivent être distribués aux parents.

La situation deviendra critique à la rentrée 2024-2025.

b) Travaux

Des travaux devront être effectués sur l'école. Les enseignes, le totem et la signalétique directionnelle ont été installés. Les films ont été posés sur les fenêtres. Une partie du parc informatique a été remplacée.

Des travaux seront effectués avant la prochaine rentrée (installation d'une gâche électrique et d'un visiophone, plantations devant l'école).

Un projet de verdissement de l'école est en cours de réflexion.

Le dernier conseil d'école doit se tenir le 20 juin 2023.

4) FINANCES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les conditions règlementaires d'octrois de subventions. Il indique qu'un dossier de demande de subventions a été mis en place et adressé aux associations locales. Il présente à l'assemblée un document synthétique répertoriant l'ensemble des demandes respectivement des associations locales et des associations extérieures.

La commission finances a examiné l'ensemble des demandes de subventions reçues le 06 juin 2023.

Vu les demandes reçues,

Vu les crédits inscrits à l'article 65 748,

Considérant le rayonnement communal des associations subventionnées,

Considérant les missions d'intérêt général dévolues auxdites associations,

Le conseil municipal valide la seconde répartition de subventions de 80 180,00 €.

5) Programme pluri-annuel d'investissement

Un point sur le programme d'investissement de la collectivité pour 2023 est effectué.

Les travaux de voirie viennent d'être effectués (Chemin Saligous, Chemin de Las Grabes, Chemin de l'Agle, Chemin du Bois...).

Des travaux doivent être engagés sur la salle des sports afin de mettre fin aux infiltrations toujours présentes.

a) Acquisition de véhicule

Faisant suite à l'actuelle structuration des services techniques et à l'extension du territoire communal avec le projet de commune nouvelle, l'acquisition d'un véhicule utilitaire complémentaire s'imposera.

b) Centre médical

Une réunion avec les services de la CCLO et les services du conseil départemental s'est tenue dernièrement. Diverses possibilités ont été envisagées dont l'accueil de spécialistes. L'association SANTAT doit également de nouveau être rencontrée le lundi 19 juin.

c) Acquisitions foncières

La collectivité, lors du conseil du 18 mars 2022, a décidé de procéder aux acquisitions foncières nécessaires pour mener son programme d'investissement.

L'ensemble des acquisitions foncières devrait pouvoir être finalisée dans les prochains jours (Sajus, Clariget, Prat, Tachon, Cassou).

d) Aménagement des abords du stade

La SARL M et M Architectes est chargée de travailler sur un programme d'aménagement global comprenant le club house foot, les abords des tribunes et du tennis, la maison Cabral....

e) Centre technique municipal

La proposition de M. Chevalley a été retenue pour le projet de centre technique municipal. Il serait judicieux de mettre à profit l'année 2023 afin de définir les attentes concernant ce bâtiment et déposer la demande de permis de construire. Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR pourrait ainsi, ensuite, être déposé.

6) URBANISME

a) PLU

Une révision a été engagée par la CCLO désormais compétente en la matière concernant la possibilité d'installer des champs de photovoltaïque sur d'anciens puits. La concertation est actuellement en cours.

La population a été invitée à rencontrer les services de TotalEnergies pour faire le point sur ce dossier.

b) PLUi

Un point sur la procédure PLUi qui vient d'être engagée par la CCLO sera effectué. Au regard de la lourdeur de la procédure actuelle, il sera nécessaire de lister l'ensemble des points posant problème au niveau du PLU communal. Un point sera effectué sur les dernières réunions.

c) PLH

Au regard des projets économiques en cours, du nombre de famille à accueillir, l'intérêt de la démarche PLH est pointé.

Les communes sont invitées à recenser l'ensemble de leurs logements vacants.

d) Contentieux d'urbanisme

Un point sera effectué sur la situation d'une parcelle située en zone A et sur laquelle le propriétaire envisage de s'installer. Les services du procureur ont été actionnés.

e) Contentieux voirie et absence d'entretien de propriété

Il sera fait état de la problématique de la passerelle dite Pilard. La rédaction d'un protocole d'accord transactionnel est en cours de finalisation. Une propriété fait l'objet de réclamations de voisins en raison d'absence d'entretien de son parc.

f) mise en sécurité d'immeuble

Un point sera effectué sur la situation d'une grange située côte de Saint Faust. Plusieurs devis concernant le chiffrage de la démolition de la grange ont été demandés.

7) PROJET DE COMMUNE NOUVELLE

Un point sur le projet de commune nouvelle est effectué. Le projet de charte de la commune nouvelle a été finalisé. Les données comptables ont été transmises aux services de l'APGL. L'étude financière concernant le projet de commune nouvelle doit être clôturée.

Les services préfectoraux ont été rencontrés. Le rapport vient d'être présenté en Comité Social Technique Intercommunal.

8) PROGRAMMATION CULTURELLE

Les spectacles suivants sont prévus jusqu'à la fin de l'année :

- 01 juillet : concert du groupe Nadau,
- A partir de septembre : spectacle Cabaret.

Une réflexion est en cours concernant la programmation culturelle 2024.

La candidature de la commune n'a pas été retenue pour l'action de cinéma en plein air.

9) OUESTIONS DIVERSES

Il est proposé d'adhérer au dispositif proposé par l'Association des Maires pour la désignation d'un référent déontologue des élus.

Dates à retenir

- Les 23 et 24 juin, fêtes de Lacq
- 01 juillet 2023 Nadau,
- 11 août Tour du Piémont Pyrénéen
- Du 26 au 27 août fêtes du hameau d'Audéjos
- Le 16 septembre culture Urbaine
- A partir de septembre soirée cabaret.
- Le 24 septembre, élections sénatoriales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Secrétaire de Séance

Nathalie CUYEU

Didier REY

Le Maire.

